

rieur de ce qu'il vous reprend, et d'où vient que vous vous jetez dans le monde, au lieu de vous repentir et de réparer le mal que vous avez fait? — Je me retire et je me jette dans le monde parce que Dieu m'a abandonné et que je suis un réprouvé. » En prononçant ces paroles, il tourna le dos et se dirigea du côté de la porte. Pendant tout ce discours, dont on ne rapporte ici que la substance, il avait une figure, une tenue et un ton de voix effrayants, et qui jetèrent l'épouvante dans l'esprit et dans le cœur du bon frère qui voulait le ramener. Ce malheureux frère apostat partit malgré tout ce que l'on fit pour le retenir, prouvant une fois de plus, par sa conduite, combien est vraie cette parole de saint Bernard : « Vous verrez plus souvent des séculiers se convertir que des religieux relâchés revenir à la vertu » ; et cette autre de Cassien : « Il est plus facile de convertir un grand pécheur qu'un religieux tiède. » Pourquoi cela ? Parce que, répond saint Augustin, « Dieu abandonné les âmes négligentes qui manquent ouvertement à leurs obligations et abusent de la grâce ».

A la rentrée des classes de 1827, le Père Champagnat fonda deux nouvelles maisons : celle de Saint-Symphorien-d'Ozon, à la demande de M. Dorzat, curé, qui fit tous les frais de l'établissement ; et celle de Valbenoîte, dont le fondateur fut M. Rouchon, curé de cette paroisse. M. Rouchon avait essayé de former lui-même une congrégation dont le but était l'instruction de la jeunesse ; mais ayant appris que M. Champagnat avait fondé une œuvre semblable, il lui proposa une fusion entre les deux communautés. A cette fin, en mai 1822, il vint, avec une dizaine de ses sujets, faire une visite à M. Champagnat, à La Valla. Mais quand les frères des deux communautés furent en présence, il fut visible aux uns et aux autres que l'union n'était pas possible. Le noviciat de La Valla se composait de jeunes gens simples, ignorants, grossièrement habillés ; le bâtiment, l'ameublement et la nourriture, tout était pauvre, tout annonçait une vie de

privations et de sacrifices. Les frères de Valbenoîte, au contraire, en habits bourgeois, avaient une mise propre et recherchée ; ils paraissaient instruits, et ils avaient toutes les formes et les manières de la bonne société. Aussi, après avoir vu les frères de La Valla occupés à bâtir, après avoir visité le dortoir, la cuisine, le réfectoire, ils se retirèrent sans parler de l'union. Or, en 1827, M. Rouchon vint demander des frères à M. Champagnat parce que les siens n'ayant pu s'accorder, étaient tous partis et avaient laissé les écoles vacantes. Le bon curé faisant généreusement tous les frais de l'établissement, quatre frères furent envoyés à Valbenoîte.

---

## CHAPITRE SEIZIÈME

---

Le Père Champagnat complète le costume des frères. Il adopte pour l'enseignement de la lecture la nouvelle prononciation des consonnes. Répugnance de quelques confrères pour les bas de drap et la nouvelle méthode de lecture.

CETTE année, 1828, le Père Champagnat compléta le costume des frères. Dès 1824, à l'arrivée de Mgr Gaston de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, il avait donné aux frères la soutane, le petit manteau, le chapeau triangulaire et le rabat blanc. Lors de l'émission des vœux, il y joignit un cordon en laine et une croix en cuivre incrustée d'ébène, pour ceux qui avaient fait profession. A l'époque où nous sommes arrivés, il voulut que la soutane, qui jusqu'alors avait été boutonnée, fermât par des agrafes

jusqu'au milieu du corps, et que le reste fût cousu jusqu'en bas. Plusieurs raisons le portèrent à faire ce changement : les principales furent que la soutane, fermée de cette manière, était plus modeste et plus religieuse, qu'elle se maintenait dans un plus grand état de propreté ; car les boutons, en s'usant, blanchissaient, se salissaient et déparaient la soutane ; qu'enfin, cousue par devant jusqu'en bas, la soutane couvrait entièrement les jambes ; au lieu qu'autrement elle se déboutonnait souvent et exposait les frères à n'avoir pas toujours une tenue assez modeste devant les enfants.

La chaussure n'avait pas été changée, et les frères portaient des bas tricotés, en laine, en fil ou en coton, et dans chaque maison on s'en pourvoyait selon le besoin. Mais le Père Champagnat ne fut pas longtemps sans apercevoir les abus que cette liberté pouvait introduire dans l'institut. En effet, les bas ordinaires étaient sujets à de graves inconvénients.

1° En conservant cette chaussure, la maison de procure ne pouvait pas se charger de la fournir aux frères et dès lors, il devenait impossible d'obtenir l'uniformité dans cette partie de leur costume.

2° En laissant aux frères la faculté de se fournir eux-mêmes des bas, on les exposait, malgré toutes les précautions que l'on aurait pu prendre, à s'écarter souvent de l'esprit de simplicité, d'humilité et de pauvreté convenable à leur état. L'expérience démontrait que cette sorte d'abus n'était que trop réelle, car plusieurs frères s'étaient déjà permis de faire faire des bas de soie ou en fleuret ; beaucoup en achetaient qui étaient de mauvaise qualité, quelques-uns en avaient reçu en don ; un bon nombre étaient fort embarrassés pour s'en procurer.

3° Enfin, un autre inconvénient qui n'était pas moins grave, c'est que les bas tricotés ne pouvant être réparés ou raccommodés que par les femmes, leur usage ouvrait la porte des maisons de l'institut à ces sortes de personnes, ou était

au moins l'occasion de rapports fréquents avec elles, par suite des besoins que l'on avait de leurs services. Telles furent les principales raisons qui déterminèrent le Père Champagnat à donner à ses frères les bas religieux, autrement appelés les bas de drap. Cependant, pour ménager les esprits et faire toutes choses avec prudence, il ne retrancha pas d'un seul coup les bas ordinaires ; il se contenta de faire admettre en principe les bas de drap, d'en procurer une paire à chaque frère, d'ordonner qu'on les portât les jours de communion, et de défendre que l'on allât à la sainte table avec des bas tricotés.

Ces changements dans le costume furent suivis d'une modification dans la méthode d'enseignement. Jusqu'alors les frères, pour apprendre à lire aux enfants, avaient suivi la méthode ordinaire, c'est-à-dire qu'ils employaient l'épellation et l'ancienne dénomination des consonnes. Or, le Père Champagnat, s'étant convaincu que cette méthode multipliait les difficultés de l'enseignement de la lecture, fit adopter la nouvelle dénomination des consonnes et proscrivit l'épellation. Les frères, qui n'étaient pas habitués à cette manière d'enseigner la lecture, repoussèrent unanimement cette innovation.

Après avoir expliqué les avantages incontestables de la nouvelle méthode et démontré les inconvénients de l'ancienne, le Père Champagnat, voyant que les frères ne se rendaient pas à ses raisons, leur proposa de faire un essai de cette nouvelle méthode, et leur dit : « Employez-la sérieusement pendant cette année, et aux vacances prochaines nous connaissons par expérience si elle est préférable à l'autre, et nous statuerons définitivement sur la chose. » Le bon Père, qui se méfiait de ses propres lumières, profita de ce temps pour consulter un grand nombre de personnes sur cette affaire. Après un sérieux examen de la question, elles lui conseillèrent toutes d'adopter la nouvelle prononciation des consonnes, comme plus rationnelle et plus propre à accé-

lérer les progrès des enfants. Les frères qui ne s'étaient résignés qu'avec peine à faire l'essai de cette méthode, ne l'employèrent qu'imparfaitement, et n'en furent que médiocrement satisfaits; aussi, aux vacances suivantes, ils se prononcèrent presque tous contre son adoption définitive. Le Père les ayant réunis en conseil pour en délibérer, chacun y vint avec une foule d'objections, et ils les proposèrent avec d'autant plus de force et d'énergie qu'ils les croyaient parfaitement fondées. Après avoir entendu les objections et les observations de chacun, le Père Champagnat démontra, d'une façon péremptoire, les avantages de la nouvelle méthode sur l'ancienne, et conclut qu'il fallait l'adopter. « Mais, mon Père, répliqua un frère, presque tous les frères trouvent cette méthode défectueuse : comment pouvons-nous croire qu'elle vaut mieux que l'autre ? Pouvons-nous d'ailleurs adopter une chose que le plus grand nombre repousse ? — Mon cher frère, répondit le Père, il est des circonstances où il faut moins compter les voix que les peser. Vous autres, frères directeurs, qui n'êtes pas chargés des petites classes, et qui, du reste, êtes prévenus contre cette méthode, vous ne l'avez ni étudiée ni essayée sérieusement. Le petit nombre de ceux d'entre les frères qui l'ont mis en usage s'en trouvent bien, et n'avouent pas les inconvénients que vous venez de signaler; ils démontrent, au contraire, qu'elle a de grands avantages sur l'autre, et qu'elle est très propre à accélérer les progrès des enfants. Les personnes éclairées et expérimentées que j'ai consultées sont du même avis; nous faisons donc une chose sage en l'adoptant contre la majorité, attendu que cette majorité est prévenue et juge sans connaissance de cause. »

Mais la nouvelle méthode occupait moins les esprits que l'affaire des bas de drap. Comme plusieurs frères se plaignaient de cette chaussure et répugnaient à la porter, quelques têtes exaltées, qui manquaient d'esprit religieux, profitèrent de cette disposition pour soulever les frères contre

le Père Champagnat, et pour le forcer à laisser les bas ordinaires. Leur plaidoyer, pour démontrer les inconvénients des bas de drap, était préparé d'avance. A leur avis, ces bas avaient tous les défauts imaginables : pour les uns, ils étaient trop chauds et provoquaient à l'excès la transpiration des pieds; pour d'autres, ils étaient trop froids, et par là même occasionnaient des rhumes; pour le plus grand nombre, ils étaient incommodés, ils blessaient les pieds et rendaient tout voyage impossible; quelques-uns trouvaient qu'ils allaient mal, et qu'ils provoquaient les railleries des personnes du monde. Enfin, il n'y eut pas jusqu'au prix qui ne leur parût un motif suffisant pour les abandonner. Ils sont beaucoup plus chers que les autres, disait-on : c'est donc une chose contraire à la pauvreté que de les admettre. Les frères firent valoir ces raisons avec force et persistance, soit dans les entretiens particuliers qu'ils eurent entre eux, soit avec le Père Champagnat, soit dans les conseils qui se tinrent pour ce sujet. Après avoir écouté les objections de chacun, le Père Champagnat répondit : « Mes amis, vous voyez qu'il y a contradiction dans ce que vous objectez contre les bas de drap; car ils ne peuvent être à la fois et trop chauds et trop froids; la raison du prix n'est qu'apparente, attendu que si une paire de bas de drap coûte plus cher qu'une paire de bas tricotés, elle fait double usage : d'où il suit qu'en réalité ils sont moins chers, et conséquemment plus conformes à l'esprit de pauvreté. Mais les bas de drap fussent-ils plus chers en effet, les inconvénients des autres bas sont si grands que jamais je ne consentirai à les conserver. Au reste, je comprends parfaitement que la principale raison, ou pour parler plus franchement, l'unique raison qui vous porte à tant tenir aux bas tricotés, c'est qu'ils vont mieux; c'est, lâchons le mot, qu'ils sont plus mondains; mais, je vous le demande, n'est-il pas honteux pour vous de rejeter les bas de drap pour des motifs si bas, pour des motifs que vous n'osez avouer et dont vous rougissez ? Pendant toute l'année, j'ai

prié Dieu de m'éclairer sur cette affaire ; j'ai examiné, j'ai pesé les avantages et les inconvénients de ces deux sortes de chaussures ; j'ai consulté des personnes sages et éclairées, j'ai même voulu faire l'expérience des bas de drap, j'en ai porté dans mes voyages ; eh bien ! je suis obligé de vous dire que tout me confirme dans le dessein de les maintenir. Je crois que la volonté de Dieu est que nous les portions : je suis donc déterminé à les admettre définitivement. »

Après cette déclaration, la question des bas parut terminée ; car la très grande majorité des frères avait goûté les raisons du Père Champagnat et s'était soumise à sa volonté ; mais deux ou trois esprits égarés, et qui voulaient se retirer de l'institut, quelle que fût l'issue de ce débat, s'irritèrent de la détermination du Père et de la soumission des frères. S'étant concertés entre eux, ils résolurent de se créer un parti dans la communauté et de protester contre la décision qui venait d'être prise. Ils commencèrent d'abord par gagner quelques-uns des jeunes frères, puis ils s'attaquèrent à quelques anciens ; et enfin, ils tentèrent de mettre de leur côté les aumôniers, et ils surent si bien s'y prendre pour s'insinuer dans leur esprit et pour faire ressortir les prétendus inconvénients des bas de drap, que l'un d'eux leur donna raison, et qu'il promit d'appuyer leur demande auprès du Père Champagnat. Cette conquête qu'ils venaient de faire fut un grand triomphe pour eux ; ils en témoignèrent publiquement leur joie, et crurent que tout était gagné. Profitant de l'avantage que leur donnaient l'autorité et le caractère de la personne qu'ils venaient d'enrôler sous leur bannière, les plus hardis, les chefs du parti se déchainèrent contre les bas de drap. Pendant les récréations, ils formaient partout des cercles où l'on ne s'entretenait que de la soutane agrafée, des bas et de la méthode de lecture. Ils étaient à examiner quels moyens ils prendraient pour amener le Père Champagnat à revenir sur la décision qu'il avait prise, lorsqu'ils apprirent que MM. les vicaires généraux, qui étaient à Saint-Chamond,

devaient faire le lendemain une visite à l'Hermitage. Leur plan fut aussitôt formé et arrêté : ils convinrent de faire une pétition à MM. les vicaires généraux, aux fins d'obtenir que les anciens usages fussent maintenus. La pétition dressée, ils la firent signer à tous ceux qu'ils avaient gagnés ; mais, craignant que le nombre des signatures ne fût pas assez grand, un des chefs du parti, pendant que les frères étaient en classe, se présenta auprès de chacun d'eux avec sa pétition à la main, pour les engager à la signer. Par ce moyen, il obtint un bon nombre de signatures, car plusieurs frères signèrent sans savoir de quoi il s'agissait ; et malheureusement le frère qui présidait en classe ne mit aucun obstacle à la circulation de cette pétition qui courut toutes les tables et fut présentée à tous les frères.

Un des anciens frères, indigné de la conduite que tenaient les égarés, et profondément affligé de la tournure que prenaient les choses, sortit de la classe, réunit quelques-uns des frères des plus pieux et des plus dévoués, et il leur dit : « Ne ferons-nous rien pour arrêter l'esprit de révolte et d'indépendance qui lève la tête et menace d'envahir la communauté ? Laisserons-nous quelques intrigants bouleverser la maison et pervertir les frères ? Ne sommes-nous pas obligés de nous opposer à un pareil abus et de protester contre cet esprit d'insubordination ? Quant à moi, mon avis est que nous devons chercher à mettre fin à ce scandale. » Les frères convinrent tous que le mal était grand et qu'il fallait l'arrêter. La première chose qu'ils crurent devoir faire pour cela, fut d'aller protester de leur soumission au pieux fondateur, de lui témoigner la peine que leur causait la faute des frères égarés, et de le prier de leur tracer la conduite qu'ils devaient tenir pour mettre fin à ce désordre. Ils allèrent donc tous ensemble le trouver dans sa chambre, et ils lui dirent : « Mon Père, nous sommes profondément affligés de ce qui se passe dans la maison ; nous venons vous en exprimer notre regret, et vous assurer que nous sommes entièrement résolus de vous